



Ville de Lausanne

Service de la culture

POLITIQUE D'ACCÈS À LA CULTURE ET DE PARTICIPATION CULTURELLE DE LA VILLE DE LAUSANNE

**AXES STRATÉGIQUES
PROJETS ET DISPOSITIFS DE SOUTIEN**



**« Construisons ensemble
une vie culturelle plus inclusive,
plus accessible, plus égalitaire »**

Grégoire Junod, Syndic, Ville de Lausanne

Assises de l'accès à la culture en ville de Lausanne
31 janvier 2020

PRÉAMBULE	4
Des enjeux fondamentaux	
UNE VILLE QUI RASSEMBLE	5
Extraits du programme de législature 2021-2026	
UN PROCESSUS CONCERTÉ	6
CINQ AXES STRATÉGIQUES	6
1. ELARGIR L'ACCÈS À L'OFFRE CULTURELLE	7
Une politique tarifaire attractive	
Des actions pour favoriser l'accessibilité et la participation culturelle	
2. ALLER À LA RENCONTRE DU PUBLIC ET OUVRIR LES INSTITUTIONS CULTURELLES	9
La culture au cœur de la ville	
La culture par et pour toutes et tous	
Le numérique comme vecteur d'accès à la culture	
3. FAVORISER LA DIVERSITÉ	10
Un programme d'actions pour penser la diversité autrement	
4. MUTUALISER ET VALORISER LES COMPÉTENCES ET LES PRATIQUES	11
Une plateforme d'échange et d'expertise	
Une action transversale et complémentaire	
5. STIMULER LA RECHERCHE ET DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE	11
Une enquête sur les publics de la culture	
Une veille documentaire	
PROJETS EN COURS	12
Carte Cultissime	
Kiosque culturel	
Lausanne Méditerranées	
DISPOSITIFS DE SOUTIENS EN COURS	13
Projet-pilote « Penser la diversité autrement »	
Appel à projets « Participation culturelle »	
DISPOSITIFS DE SOUTIENS PASSÉS	15
Appel à projets « Découvertes culturelles »	

PRÉAMBULE

En 1999, une première enquête sur les publics de la culture à Lausanne posait le constat d'une culture dont la pratique et la « consommation » dépendaient très largement des niveaux socio-économique et socio-culturel. Une partie de la population se révélait ainsi exclue de l'offre culturelle. Les jeunes de 16 à 25 ans étaient également sous-représentés parmi les adeptes de la vie culturelle lausannoise.

En 2019, soit vingt ans après, une nouvelle étude sur les publics a été rendue publique, menant à des constats dans l'ensemble similaires. Même si la place des festivals et des manifestations gratuites ainsi que de la culture numérique marquent quelques différences, la diversité et la participation du grand public à la culture restent à améliorer.

S'appuyant sur les résultats de ces deux études, la Ville de Lausanne fait de la participation culturelle un axe prioritaire de sa politique. Le présent document vise à donner un cadre à l'action mise en œuvre par la Ville dans le domaine de l'accès à la culture et fera l'objet d'adaptations régulières, en lien avec les défis à venir et les contraintes contextuelles, notamment pour ce qui est des projets et des dispositifs de soutien en cours.

Des enjeux fondamentaux

Des enjeux fondamentaux se posent en termes d'accès à la culture. Comment élargir la participation à la vie culturelle ? Comment abaisser les barrières tarifaires, logistiques et symboliques pour élargir l'accès à l'offre culturelle ? Comment communiquer l'offre culturelle pour qu'elle devienne plus lisible et attractive pour toutes et tous ? Comment décroïsonner la culture et ouvrir davantage les institutions au grand public ?

La Ville de Lausanne s'engage en faveur d'une politique d'accès à la culture et de participation culturelle qui place au cœur de ses préoccupations le public, les artistes, les institutions culturelles, les actrices et acteurs du champ social, des milieux socioculturels et de la vie associative. Elle souhaite permettre à chacun-e de s'approprier la vie culturelle en tant que spectateur-trice ou acteur-trice. Elle œuvre à rendre accessibles l'offre culturelle et les institutions à un public plus large, quel que soit son niveau socio-économique.

Cette politique d'accès à la culture et de participation culturelle de la Ville, pilotée par le Service de la culture, s'inscrit en complémentarité avec les actions menées par d'autres services communaux, dont certaines sont évoquées dans ce document, qu'il s'agisse d'accessibilité universelle, de politique des quartiers ou encore d'éducation dans le cadre scolaire ou parascolaire. Les axes stratégiques et les actions qui en découlent et qui sont présentés ici, s'inscrivent en complémentarité du travail déjà conduit et développé par les institutions culturelles, les associations actives dans le domaine, ainsi que le Canton de Vaud.

UNE VILLE QUI RASSEMBLE

La politique culturelle de la Ville de Lausanne s'inscrit dans une vision politique large ayant pour objectif de développer l'inclusion et la participation de l'ensemble de la population.

Extraits du programme de législature 2021-2026

« La vie en société est une force et une richesse. La mixité sociale, l'ouverture aux autres, la curiosité, la solidarité sont des valeurs fondamentales de notre ville. Une lutte constante doit être menée en particulier contre toute forme de discrimination, ou encore de harcèlement.

A ces comportements seront opposés des espaces et lieux publics sûrs et ouverts à toutes et tous. Mais aussi une police et une administration proches de la population et à son écoute. Les vecteurs d'inclusion, de participation et de renforcement des valeurs démocratiques que sont le sport, la vie associative et la culture, continueront de jouer un rôle fondamental dans la vie lausannoise. »

*« S'engager pour la diversité et la participation culturelle.
Déployer une politique cohérente et volontariste pour un
accès de toutes et tous à la culture et y affecter des moyens
spécifiques. Ouvrir un kiosque culturel. »*

« La Ville s'engage pour que chaque personne trouve sa place dans la vie de la cité, quelle que soit son origine, son genre, son âge ou sa condition sociale, avec une attention particulière envers les populations les plus précarisées et vulnérables. En crèche, dans l'espace public, au travail, au cinéma, au stade, dans son quartier... La ville doit avoir la capacité d'intégrer et d'inclure toutes celles et ceux qui en ont fait leur demeure et leur permettre de vivre en paix. C'est de ces conditions qu'émergeront la compréhension mutuelle et les idées qui feront la ville de demain. »

UN PROCESSUS CONCERTÉ

Ce programme s'appuie sur les résultats des enquêtes sur les publics de la culture à Lausanne conduites par l'Université de Lausanne, dirigées par le sociologue Olivier Moeschler, en 1999 puis en 2018.

Il fait également suite aux réflexions menées en janvier 2020, lors des Assises de l'accès à la culture en ville de Lausanne, organisées par le Service de la culture. Coordonnée et animée par Mathieu Menghini, historien et praticien de l'action culturelle, cette rencontre professionnelle a réuni une centaine de représentant-e-s issu-e-s des milieux culturel, social et socioculturel ainsi que de l'administration publique. Un rapport final faisait état de constats, d'axes de travail et de perspectives, sur la base desquels ce programme a été établi.

Ce programme s'appuie par ailleurs sur des échanges avec les différents services communaux et régionaux concernés par la thématique, ainsi qu'avec des partenaires du champ culturel.

CINQ AXES STRATÉGIQUES

L'accès à la culture représente une priorité politique pour la Municipalité de Lausanne, en particulier dans une période marquée par la crise du COVID-19 qui accélère le changement du paysage culturel et la transformation de l'action culturelle.

Les cinq axes stratégiques s'articulent dans le cadre d'une politique culturelle priorisant la participation, la mise en réseau et le développement des publics, la reconnaissance et l'émergence de nouvelles pratiques, ainsi que la mise en place de soutiens spécifiques.

ELARGIR L'ACCÈS À L'OFFRE CULTURELLE

1

**ALLER À LA RENCONTRE DU PUBLIC
ET OUVRIR LES INSTITUTIONS CULTURELLES**

2

FAVORISER LA DIVERSITÉ

3

**MUTUALISER ET VALORISER
LES COMPÉTENCES ET LES PRATIQUES**

4

**STIMULER LA RECHERCHE
ET DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE**

5

1. ELARGIR L'ACCÈS À L'OFFRE CULTURELLE

Il ressort des études sur les publics de la culture que les difficultés socio-économiques représentent encore l'une des raisons majeures qui freine l'accès à la culture. Il est important que les subventions publiques puissent permettre une offre culturelle ambitieuse, accessible au plus grand nombre.

La Ville de Lausanne s'engage pour réduire les barrières financières, logistiques et symboliques afin de permettre à toute la population de profiter de l'offre culturelle. Elle s'engage pour une politique tarifaire incitative et inclusive. Elle propose et valorise des actions qui ciblent les publics peu coutumiers de l'offre culturelle. Elle stimule en cela la participation culturelle.

UNE POLITIQUE TARIFAIRE ATTRACTIVE

- Encourager et soutenir une offre diversifiée de manifestations gratuites en ville de Lausanne
- Proposer et promouvoir une politique tarifaire attractive :
 - pour les jeunes, incluant un dispositif de réductions et une offre large dans le domaine de la culture (visant au remplacement ou au renforcement de la Carte *Cultissime*)
 - pour les personnes pas ou peu usagères de l'offre culturelle (proposer des offres spécifiques et préférentielles, s'assurer de prix abordables dans toutes les institutions culturelles)
- Maintenir une politique tarifaire accessible dans les musées communaux (gratuité aux jeunes, visites guidées gratuites aux écoles et aux structures d'accueil pré- et parascolaires) et développer des billets combinés avec les musées de la région lausannoise
- Assurer une communication active et coordonnée sur l'offre des différentes institutions, notamment par le biais du projet de kiosque culturel

DES ACTIONS POUR FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ ET LA PARTICIPATION CULTURELLE

- Développer et conduire des actions de médiation culturelle pour favoriser l'accès aux musées communaux
- Etendre progressivement l'action de la manifestation *Lausanne Méditerranées* en termes de participation et d'interculturalité, en collaborant plus intensément avec le Bureau lausannois pour les immigrés ainsi qu'avec les associations locales
- Promouvoir et valoriser les prestations proposées par les institutions culturelles favorisant l'inclusion de tous les publics (service de garderie, audiodescription, accessibilité, etc)
- Encourager et accompagner la mise en place de dispositifs incitatifs à destination des jeunes et des enfants, ainsi que la programmation de propositions culturelles dans les structures d'accueil de l'enfance
- Instaurer de nouvelles collaborations avec les associations professionnelles et le monde du travail

ET AUSSI...

Les *Bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne* s'engagent pour l'accès à la lecture et à l'information pour tous les publics, et développent un riche programme d'activités culturelles gratuites et de médiation culturelle, valorisant ces espaces comme ouverts et inclusifs.

La *Direction de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers* coordonne et subventionne un programme important d'activités culturelles organisées dans le cadre scolaire.

La *Direction de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers* coordonne et subventionne un programme d'abonnement culturel destiné aux élèves du secondaire I et RAC.

La *Direction de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers* développe une politique d'accessibilité universelle à destination de tous les lieux publics de la ville.

Le *Service social* œuvre à une meilleure inclusion des personnes en situation de précarité, à travers différentes mesures de médiation culturelle.

Le *Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)* stimule, valorise et soutient des initiatives culturelles portées par des associations en lien avec la population étrangère.



Lausanne Méditerranées 2018 - Théâtre Vidy Lausanne © AS - J. L. Azar, déposé

2. ALLER À LA RENCONTRE DU PUBLIC ET OUVRIR LES INSTITUTIONS CULTURELLES

Les quartiers, les écoles, l'espace public et le numérique sont au cœur de la politique d'accès à la culture. Aller à la rencontre du public, inscrire la culture dans son quotidien, sortir des murs des institutions autant qu'ouvrir les institutions à de nouvelles activités, et enfin croiser cultures professionnelle et amateur doit permettre d'inviter la population à la découverte culturelle et à la pratique artistique.

La Ville de Lausanne renforce l'inscription de l'offre culturelle dans le quotidien de la population et s'engage pour le décroisement des lieux culturels. Elle renforce son soutien aux projets artistiques qui explorent de nouveaux territoires pour la culture et exploite le vecteur du numérique comme porte d'entrée vers l'offre culturelle.

LA CULTURE AU CŒUR DE LA VILLE

- Promouvoir et soutenir la tenue de manifestations, de projets artistiques et culturels dans l'espace public ou en dehors des lieux culturels
- Encourager les institutions à s'ouvrir à des activités de culture amateur, aux associations de quartiers, aux groupements d'habitant.e.s pour diverses activités
- Accompagner les initiatives artistiques qui lient culture professionnelle et culture amateur

LA CULTURE PAR ET POUR TOUTES ET TOUS

- Encourager les démarches menées par les lieux culturels pour favoriser une ouverture au plus grand nombre
- Encourager les initiatives déployées par les actrices et acteurs culturels pour favoriser la pratique artistique et, plus généralement, la participation culturelle

LE NUMÉRIQUE COMME VECTEUR D'ACCÈS À LA CULTURE

- Encourager l'utilisation de nouveaux formats favorisant l'accès à la culture et aux collections municipales par le biais du numérique, notamment dans le contexte de la Maison Gaudard
- Accompagner les initiatives des institutions qui visent à élargir et diversifier leur public par le biais du numérique

ET AUSSI...

La *Direction de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers* subventionne la *Fondation pour l'Animation socioculturelle Lausannoise (FASL)*, la *Permanence Jeunes Borde* et la *Caravane des quartiers* qui développent un riche programme d'activités culturelles et citoyennes, valorisant les quartiers comme espaces de vie culturels et créatifs.

La *Direction de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers* stimule et finance des projets culturels citoyens dans le cadre du Budget participatif.

La *Direction de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers* subventionne le *Conseil des jeunes*, le *Conseil des grands* et le *Conseil des enfants* qui donnent la possibilité aux jeunes et aux enfants d'organiser des actions et des activités culturelles.

3. FAVORISER LA DIVERSITÉ

Un secteur culturel plus représentatif de la diversité de la population permet de créer du lien, de développer un sentiment d'appartenance et de réduire les disparités socioculturelles. La mixité du public et une participation large à la vie culturelle représentent des enjeux fondamentaux de cohésion au sein de la société.

L'innovation en matière d'accès à la culture est portée par les institutions culturelles, par les actrices et acteurs culturels, ainsi que par les associations actives dans le domaine. La Ville de Lausanne met en place des dispositifs de soutien encourageant une diversité renforcée en termes de publics, de programmation culturelle, de processus et de personnel, ainsi que de partenariats. Dans ce cadre, elle octroie des subventions ponctuelles et régulières. Elle stimule le travail en commun entre artistes, institutions, médiateurs·trices et citoyen·ne·s.

UN PROGRAMME D'ACTIONS POUR PENSER LA DIVERSITÉ AUTREMENT

- Soutenir et accompagner des démarches exploratoires et innovantes avec des institutions culturelles ou des actrices et acteurs culturels par le biais d'appel à projets
- Coordonner des rencontres régulières de partage d'expériences et de pratiques
- Encourager des collaborations



4. MUTUALISER ET VALORISER LES COMPÉTENCES ET LES PRATIQUES

De nombreuses actions de médiation culturelle – qualitatives et innovantes – se concrétisent chaque année au sein des institutions culturelles lausannoises et à l’initiative de nombreuses autres structures culturelles et associations professionnelles. La participation est par ailleurs au cœur de la politique communale de la Ville de Lausanne.

La Ville s’engage pour favoriser la mise en réseau des actrices et acteurs actifs dans la participation culturelle. Elle vise à encourager les pratiques collaboratives et favoriser la visibilité des projets.

UNE PLATEFORME D’ÉCHANGE ET D’EXPERTISE

- Favoriser la mise en réseau des professionnel-le-s de la médiation et de l’action culturelle à Lausanne
- Créer des rencontres régulières de partage d’expériences et de pratiques
- Promouvoir les initiatives existantes favorisant l’accès à la culture et les lier au tissu culturel institutionnel et indépendant

UNE ACTION TRANSVERSALE ET COMPLÉMENTAIRE

- Intensifier les collaborations et le travail en commun entre services communaux actifs dans l’accès la culture, par la mise en place notamment d’un groupe de travail transversal permanent
- Assurer la collaboration et la complémentarité avec les politiques et dispositifs conduits par le Canton de Vaud et la Confédération, ainsi que par les associations actives dans le domaine

5. STIMULER LA RECHERCHE ET DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE

La Ville de Lausanne s’engage à disposer de données sur les publics des institutions culturelles lausannoises, ainsi que sur les pratiques culturelles de la population. Elle veille à récolter des informations et des données à jour, en lien avec l’accès à la culture et la participation culturelle. Elle collabore à ce titre avec les hautes écoles et d’autres partenaires.

La Ville s’engage pour favoriser la mise en réseau des actrices et acteurs actifs dans la participation culturelle. Elle vise à encourager les pratiques collaboratives et favoriser la visibilité des projets.

UNE ENQUÊTE SUR LES PUBLICS DE LA CULTURE

- Réaliser des enquêtes sur les publics de la culture de l’agglomération lausannoise tous les cinq ans
- Assurer un recensement statistique annuel sur les publics de la culture

UNE VEILLE DOCUMENTAIRE

- Assurer une veille des enquêtes, études et sondages réalisés et en cours, dans les domaines liés à l’accès à la culture, ailleurs qu’à Lausanne
- Documenter les bonnes pratiques et plus généralement la politique d’accès à la culture en Suisse
- Mettre à disposition des ressources et des boîtes à outils à destination des actrices et acteurs culturels

PROJETS EN COURS

CARTE CULTISSIME

La Carte *Cultissime* est un passeport culturel proposé gratuitement aux jeunes de 18 à 25 ans habitant à Lausanne ou dans les communes membres du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, qui ont créé et qui portent ce dispositif.

La Carte *Cultissime* permet aux jeunes d'accéder gratuitement aux musées communaux de Lausanne et de Pully, et de bénéficier d'une réduction de 50% sur les billets les moins chers et également sur d'autres catégories de places dans une dizaine d'institutions culturelles lausannoises.

Ce projet, lancé en 2015, est en cours d'évaluation. Dans le souci d'augmenter l'attractivité de l'offre culturelle subventionnée pour les jeunes et élargir le public jeune, la Carte *Cultissime* sera soit réajustée et renforcée, soit remplacée par un nouveau dispositif incitatif spécifiquement destiné aux jeunes.

KIOSQUE CULTUREL

L'enquête sur les publics de la culture à Lausanne a identifié la communication culturelle comme un défi pour le public non familier. Par ailleurs, il n'existe actuellement pas de source d'information de référence pour permettre de consulter l'offre culturelle lausannoise de façon complète et vulgarisée. Il n'existe pas non plus de billetterie centralisée permettant au public de réserver une place pour tous spectacles, concerts et expositions confondus.

La Ville œuvre à la mise sur pied d'un kiosque culturel regroupant ces différentes fonctionnalités. Ce projet permettra de mieux valoriser et promouvoir l'offre culturelle, mais aussi les dispositifs de médiation culturelle proposés par les institutions et par les actrices et acteurs culturels lausannois.

Des offres tarifaires ciblées pourront inciter le public non familier à accéder au spectacle pour un tarif préférentiel. En bonne collaboration avec Lausanne Tourisme, des offres tarifaires combinées destinées aux touristes seront aussi développées.

Ce projet fait partie du programme de législature lausannoise 2021-2026. L'horizon envisagé est 2023.

LAUSANNE MÉDITERRANÉES

Depuis 2016, *Lausanne Méditerranées* met chaque année à l'honneur une région méditerranéenne dans le cadre d'un programme couplant spectacles, concerts, projections, découvertes culturelles, rencontres et débats.

Cette manifestation est coordonnée par la Ville en collaboration avec plusieurs institutions culturelles et associations de ressortissants des régions ou pays concernés. Dès 2023, cet événement étendra progressivement son action en termes de participation, en collaborant plus intensément avec le Bureau lausannois pour les immigrés et les associations locales pour faire dialoguer les cultures d'ici et de là-bas.

Le lancement de ce projet a fait partie du programme de législature lausannoise 2016-2021. L'évolution de ce projet s'inscrit dans le cadre de la présente politique de participation culturelle.

DISPOSITIFS DE SOUTIEN EN COURS

PROJET-PILOTE « PENSER LA DIVERSITÉ AUTREMENT »

Période : décembre 2021 à décembre 2024

Budget : subventions à hauteur de CHF 110'000.- par année pendant 3 ans

Informations : <https://www.lausanne.ch/diversite-autrement>

Ce projet vise à stimuler un travail en profondeur en termes de diversité et de participation culturelle. Ouvert sur invitation aux institutions culturelles lausannoises (subventionnées à hauteur de plus de CHF 300'000.- par année), les projets ont été sélectionnés par une commission interne à la Ville de Lausanne.

Les quatre institutions retenues - l'**Arsenic** et l'**Orchestre de Chambre de Lausanne** ainsi que la **Collection de l'Art Brut** et les **Bibliothèques de la Ville de Lausanne** - sont invitées à repenser leur rôle et leur travail culturel. Le périmètre de cette démarche couvre le public, la programmation, la politique du personnel, les processus internes et les partenariats. Ce projet-pilote se déploie sur trois ans. Il implique des expertises externes et contributions tierces, ainsi que des rencontres régulières permettant aux institutions d'avancer sur leur projet, mais aussi de travailler en commun et d'échanger de bonnes pratiques. Des indicateurs devront permettre une analyse critique et quantifiable des projets respectifs. Une restitution est prévue en fin de projet afin de faire bénéficier le secteur culturel des expériences et des résultats obtenus. Cette démarche est accompagnée notamment par Mathieu Menghini, historien et praticien de l'action culturelle, ainsi que par Olivier Moeschler, sociologue.

Pour l'**Arsenic**, il s'agira de mener une démarche visant à intégrer structurellement des programmeur-trice-s invité-e-s issu-e-s de la diversité, de leur permettre de jouir d'une force de proposition et d'élargir les publics du théâtre en les diversifiant.

A travers une démarche participative, l'**Orchestre de Chambre de Lausanne** souhaite intensifier ses programmes « OCL pour tous » et élargir sa palette d'activités pédagogiques auprès des jeunes.

La **Collection de l'Art Brut** souhaite expérimenter un processus de construction en commun avec un groupe de jeunes (entre 15 et 20 ans) intéressés par l'idée de s'impliquer dans la vie du musée et de s'approprier le lieu.

Le projet des **Bibliothèques de la Ville de Lausanne** sera destiné aux personnes en difficulté financière, s'appuyant sur des actions de médiation, de prévention et sur la collaboration entre les différents services communaux.

L'**Arsenic** et l'**Orchestre de Chambre de Lausanne** bénéficient d'une subvention totale de CHF 120'000.- chacune, répartie sur trois ans. La **Collection de l'Art Brut** et les **Bibliothèques de la Ville de Lausanne** bénéficient d'une subvention totale de CHF 45'000.- chacune, répartie sur trois ans. Les frais inhérents aux expert-e-s et aux contributions tierces font l'objet d'une recherche de fonds complémentaires.



DISPOSITIFS DE SOUTIEN EN COURS

APPEL À PROJETS « PARTICIPATION CULTURELLE »

Périodicité : annuelle

Budget : subvention à hauteur de CHF 50'000.- par année, à répartir entre les différents projets soutenus

Prochain délai de candidature : 28 mars 2022

Informations : <https://www.lausanne.ch/prestations/culture/participation-culturelle.html>

Ouvert aux arts visuels, aux arts de la scène, à la musique et aux disciplines apparentées, cet appel à projets annuel vise à soutenir l'inventivité des actrices et acteurs culturels lausannois en termes de diversité et de participation culturelle. Sont éligibles les institutions culturelles, les organisatrices et organisateurs culturels, ainsi que les compagnies, collectifs ou groupes d'artistes, qui entrent dans les critères d'octroi de subventions par le Service de la culture.

Les projets devront permettre d'explorer de nouveaux formats, d'impliquer et de sensibiliser de nouveaux publics. Les propositions artistiques ou dispositifs de médiation devront encourager la participation culturelle, l'accès à la culture, ainsi que la rencontre avec d'autres cultures.

Les projets devront impliquer une association ou un groupe de personnes encore non usager·ère de la vie culturelle ou difficilement en mesure d'exercer pleinement son droit d'accès à la culture. Les projets – dont les effets devront être déployés au plus tard jusqu'à la fin de la saison 2022-23 – devront inclure une dimension non seulement d'accompagnement, mais aussi d'expérimentation et de participation.

Cet appel à projets est lancé une fois par année. Il est conçu comme complémentaire au projet-pilote. Les trois à cinq projets retenus bénéficient d'une subvention unique de la Ville de Lausanne, entre CHF 5'000.- à CHF 20'000.-.

DISPOSITIFS DE SOUTIEN PASSÉS

APPEL À PROJETS « DÉCOUVERTES CULTURELLES »

Période : mai à novembre 2021

Coût total : CHF 113'030.- (dans le cadre du Plan de relance de la culture lausannoise)

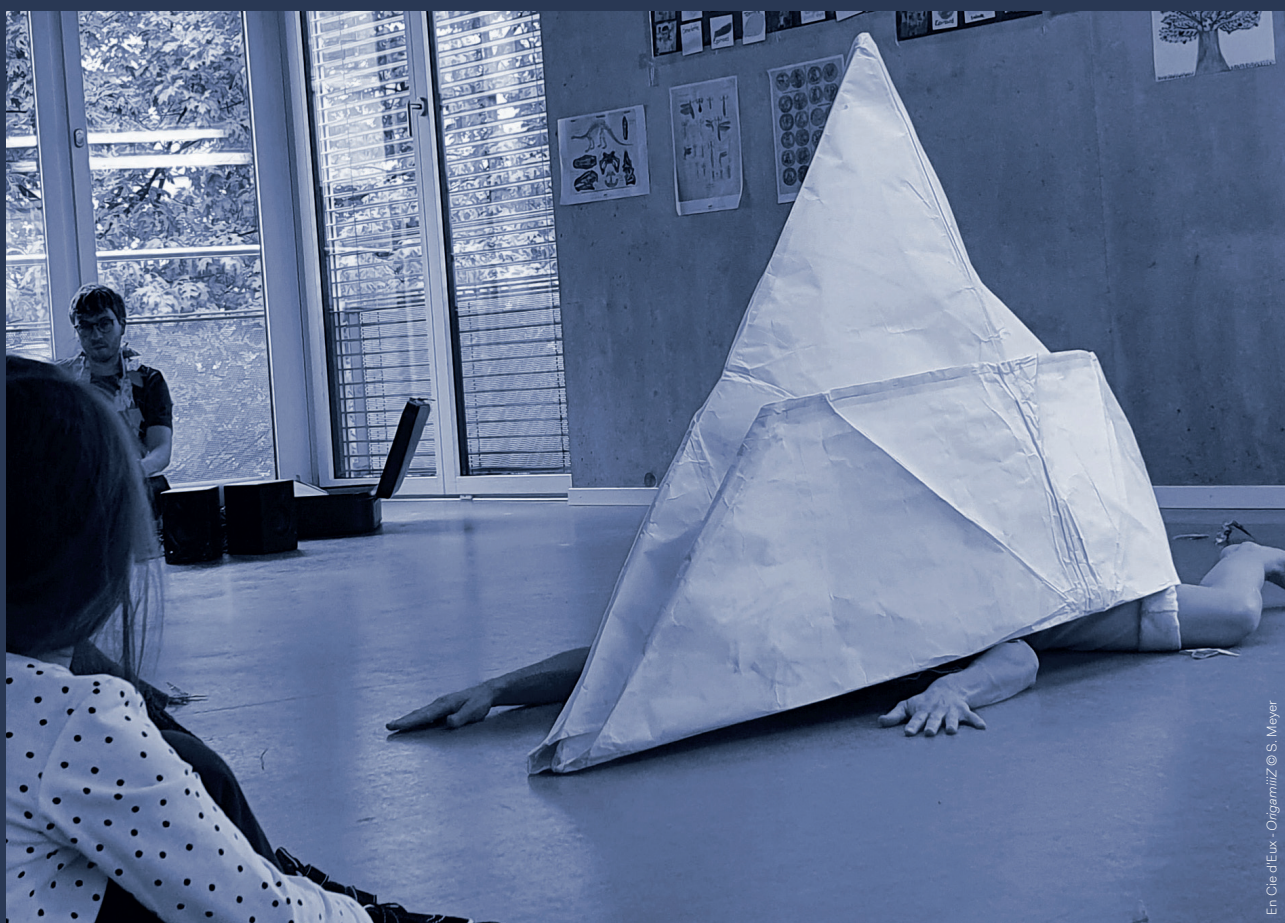
Informations : www.lausanne.ch/decouvertesculturelles

Plus de 2'500 jeunes et enfants ont pu profiter de 18 découvertes culturelles proposées par la Ville de Lausanne aux structures d'accueil de la petite enfance, du parascolaire et du socioculturel. Ces rendez-vous culturels ont donné lieu à 80 représentations dans 60 lieux différents.

Cette action a été mise en place dans le cadre du plan de relance de la Ville pour le secteur de la culture impacté par la pandémie et de sa politique en matière de participation culturelle. Elle a été construite par les Services de la culture, de la petite enfance, des écoles et du parascolaire, la Permanence Jeunes Borde ainsi que la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL).

Conçus comme des moments privilégiés de dialogue et de rencontre avec les artistes, ces rendez-vous ont également permis de sensibiliser le jeune public aux multiples démarches artistiques de manière interactive, lui offrant l'opportunité de vivre une expérience singulière en immersion dans un lieu qui leur était familier. Nombre de ces spectacles et concerts ont été formellement renforcés par une action de médiation.

45 artistes, actrices et acteurs culturels ont bénéficié d'un soutien financier et d'un accompagnement de la Ville de Lausanne.



Service de la culture

Hôtel de Ville
place de la Palud 2
Case postale 6904
1002 Lausanne

Contact

Mme Sonia Meyer, chargée de mission pour la participation culturelle
E : sonia.meyer@lausanne.ch / T : 021 315 25 21
www.lausanne.ch/service-culture